

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

SEPTIÈME ANNÉE N° 588 DU 13 JUIN 2012

1801/2012 : 211^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Au bout de quinze ans de chômage, on devrait avoir droit à une retraite de chômeur».

Georges Wolinski

LA NOUVELLE DONNE POLITIQUE

EN GUADELOUPE p 2

LE RESPECT EN GUYANE

DU DROIT INTERNATIONAL p3



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LA NOUVELLE DONNE POLITIQUE (1)

Après les élections de renouvellement des dirigeants français , on est en présence d'une nouvelle donne politique . En effet, les libéraux ayant été battus, ce sont dorénavant des socialistes qui sont au pouvoir . La plupart des institutions françaises sont aujourd'hui contrôlées par des socialistes . Le président de la république , chef incontesté de l'exécutif, est socialiste .Le sénat et l'assemblée nationale ont une majorité socialiste . La plupart des conseil généraux , régionaux et municipalités sont socialistes . Le même phénomène existe en Guadeloupe dans les institutions coloniales : région et département sont depuis longtemps dirigés par les conservateurs socialistes de l'ordre colonial ainsi que les plus grandes municipalités .La représentation parlementaire est aussi socialiste et conservatrice. Pour beaucoup d'observateurs , les conservateurs socialistes semblent avoir les moyens de faire ce qu'ils veulent et donc d'appliquer leur politique et de consolider leur idéologie d'intégration et de négation de la Guadeloupe . Cependant, une analyse plus approfondie de la réalité des rapports de force tend à montrer qu'il n'en est rien .La légitimité dont se prévaut les conservateurs socialistes est extrêmement fragile. Comme lors des élections de 2007 c'est approximativement 35 % des électeurs inscrits duquel il faut enlever les français qui sont entre 10.000 et 20.000 qui ont apporté leur appui franc au processus électoral français . En 2007 , après l'euphorie de la victoire de la composante libérale des conservateurs , il y eu le mouvement social de 2009 qui a failli emporter l'ordre colonial parce que l'enracinement sociologique était modeste. Nous sommes à nouveau dans ce cas de figure . Par ailleurs les contorsions politiciennes des conservateurs de droite et de gauche qui encore une fois ont pris la forme de changements inattendus de camps, pour des motifs incompréhensibles pour l'électeur, ont achevé de faire comprendre que la politique n'est pas une activité honnête au service de l'intérêt général et de l'intérêt supérieur du pays. Les politiciens coloniaux sont vénaux et poursuivent leur intérêt personnel . Les guadeloupéens ne croient plus que la politique puisse changer le cours désordonné de notre fonctionnement . Ils vont continuer à tort à rester chez eux et à ne pas utiliser la formidable force d'entraînement de la politique . Enfin , l'idéologie des conservateurs socialistes et libéraux est loin d'être une force d'entraînement . Se croire ou vouloir être français ne mobilise pas les guadeloupéens . Accepter voir réclamer la tutelle

française n'est pas partagé . Estimer que la France et l'Europe sont indispensable à notre bonheur n'est pas non plus unanimement accepté. Les votants n'ont pas de convictions solides et les idéologues de l'intégration n'ont pas réussi à élaborer un corpus politique , économique et social précis , cohérent et entraînant . La société guadeloupéenne qui a changé radicalement et continue de changer est dans l'expectative . Elle hésite entre plusieurs voies. C'est probablement la grande indication à tirer de l'exercice français électoral pour montrer à la communauté des nations que sa présence sur des territoires éloignées de son aire de fonctionnement est légitime .

LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL DE LA DÉCOLONISATION EST UN IMPERATIF EN GUYANE

Première décision choc pour la nouvelle ministre de l'Ecologie. Nicole Bricq a annoncé mercredi 13 juin la "remise à plat" des permis de forage exploratoires de Shell au large de la Guyane française. Le ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg, a été associé à cette décision. Dans un communiqué commun publié en fin de journée, les deux ministres estiment que "la prise en compte des problématiques d'environnement" dans le la cadre de ce projet n'était "pas satisfaisante". "Le gouvernement ne remet pas en cause la recherche sur les gisements guyanais, mais souhaite réformer en profondeur le code minier", ajoutent-ils. Ce dernier est jugé "inadapté et obsolète". Shell dispose d'un permis, au nom de "Guyane Maritime", de recherche de pétrole au large des côtes guyanaises. Accordé en 2001 ce permis de recherche avait été prolongé à trois reprises et arrive à expiration à 2016. Le groupe n'attendait plus que les arrêtés préfectoraux de prescription technique pour démarrer. Le groupe pétrolier français a fait part de stupéfaction. "C'est vraiment très surprenant si l'on considère le soutien qu'il y a eu à ce projet au niveau régional en Guyane, et compte tenu de l'opportunité majeure que cela représente pour la France et pour la Guyane française en particulier", a déclaré un porte-parole de Shell France. A l'inverse, les ONG environnementales ont accueilli la nouvelle avec satisfaction. "Nous, à Guyane Nature Environnement, nous sommes satisfaits de voir que le nouveau gouvernement a pris les choses au sérieux", s'est réjoui Christian Roudgié. Il a rappelé qu'il n'y avait "toujours pas de filet de sécurité" pour qu'on applique "effectivement le principe du pollueur payeur en cas de catastrophe majeure comme les marées noires".

Pour LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE, cette décision n'est ni dans la forme ni dans le fond conforme au droit international de la décolonisation qui protège les peuples colonisés contre les décisions des puissances administrantes .Ce sont les guyanais qui consultés doivent prendre cette décision .Le peuple guyanais et l'ensemble des peuples de l'Amérique latine et

de la Caraïbe ont besoin de toutes les richesses qui sont dans leur sous sol pour renforcer leur développement et leur indépendance . Les français et les européens n'ont pas le droit d'utiliser des pays qui ne leur appartiennent pas pour expérimenter leur idéologie et leurs convictions.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ

LES CAUSES DE LA MIGRAINE

Quatre nouveaux gènes de prédisposition à la migraine commune, sans aura, viennent d'être mis en évidence par une équipe de l'International Headache Genetics Consortium, qui regroupe les chercheurs européens et australiens les plus pointus sur le sujet. La migraine touche environ 1 femme sur 6 et 1 homme sur 8. Il s'agit de la principale cause d'arrêt de travail et d'incapacité à court terme, dont le coût s'élève à plusieurs millions d'euros chaque année. Chez un patient migraineux sur trois, le mal de tête est précédé ou s'accompagne de troubles neurologiques transitoires, que l'on appelle l'aura. Les deux autres tiers ont une migraine dite commune, sans aura. Une vaste étude, menée par l'International Headache Genetics Consortium, porte sur l'identification des variants génétiques susceptibles d'accroître le risque d'être migraineux. Les chercheurs participant à ce projet ont déjà identifié plusieurs gènes donnant à penser que certains hériteraient d'une prédisposition génétique à développer une migraine. Le Dr Arn van den Maagdenberg, qui a dirigé les travaux publiés dans Nature Genetics, a comparé les génomes de 2 326 patients migraineux à ceux de 4 580 non-migraineux. "L'étude établit pour la première fois qu'un gène spécifique contribue à la migraine commune", a commenté le Pr Aarno Palotie, directeur de l'International Headache Genetics Consortium. Les chercheurs ont en effet identifié 6 gènes, dont 4 nouveaux, confirmant ainsi l'hypothèse selon laquelle la dérégulation de molécules-clés dans la transmission des signaux entre les neurones contribue à la migraine. Deux des gènes mis en évidence confortent parallèlement l'hypothèse d'un rôle des vaisseaux sanguins (et donc d'anomalies dans le flux sanguin) dans la migraine. Ces résultats constituent une avancée remarquable dans la compréhension des mécanismes génétiques impliqués dans la prédisposition à la migraine, mais le rôle des facteurs environnementaux, qui influent sur l'expression des gènes, reste mal connu.

Source

"Genome-wide association analysis identifies susceptibility loci for migraine without aura" - Nature Genetics, publication en ligne le 10 juin 2012 (abstract téléchargeable sur le site de la revue).

LES DROITS SOCIAUX DES JEUNES

Le non-recours aux droits sociaux est très courant jeunes. Le Cese a examiné les causes de ce phénomène et préconise des mesures pour sécuriser les parcours de vie des jeunes adultes, dans un projet d'avis qui a été voté le 12 juin. Le Conseil économique, social et environnemental estime, dans un projet d'avis sur les « droits réels, droits formels : améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes », qu'il faut s'interroger sur « les moyens d'assurer aux jeunes un accès à leurs droits sociaux tout

au long d'un parcours d'insertion souvent jalonné de ruptures ». Ce projet d'avis, présenté par Antoine Dulin, n'a pas encore été adopté par l'assemblée plénière du Cese, qui devait se réunir le 12 juin dans l'après-midi. Ce même jour, le président de la République, François Hollande, devait venir s'exprimer devant le Cese, sur le rôle de cette assemblée consultative de la République. Pour l'auteur du rapport, les principaux cas de non-recours aux droits sociaux (protection sociale, accès à un logement, à une formation, etc.) tiendraient à la non-connaissance par la jeunesse de ses droits, à leur complexité, au faible intérêt qu'ils suscitent, voire à leur inadaptation. À côté de ces blocages, figure également la peur de la stigmatisation. Si les mêmes cas de non-recours aux droits sociaux existent dans l'ensemble de la population, le rapporteur estime que « l'amélioration de l'accès et du recours des jeunes aux droits sociaux doit constituer l'un des axes d'une politique publique beaucoup plus ambitieuse d'insertion des jeunes dans la société, en bénéficiant d'un parcours de formation et d'un accès facilité à l'emploi ». Face à cette situation, l'auteur ne préconise pas la création de nouveaux droits, mais une politique active permettant aux intéressés de faire valoir leurs droits. Concernant plus principalement la formation et l'emploi, il s'agirait de remettre à plat le système pour dynamiser les dispositifs qui sont efficaces et supprimer les autres. Tout d'abord, il estime que le Civis (contrats d'insertion dans la vie sociale) devrait toujours être assorti d'une allocation, qui pourrait également être revalorisée, alors qu'elle est actuellement de 1 800 € par an. En contrepartie, l'auteur propose d'ajouter des conditions supplémentaires à son obtention : recherche active d'emploi, recours à une formation, etc. Le rapport recommande également d'ouvrir le RSA (revenu de solidarité active) à un plus grand nombre de jeunes de moins de 25 ans ayant travaillé. Ainsi, l'accès au RSA pour les jeunes ayant travaillé 840 heures au cours des deux dernières années pourrait être, dans un premier temps, expérimenté. Actuellement, les personnes âgées de moins de 25 ans doivent avoir travaillé 3 124 heures sur trois ans pour prétendre au revenu de solidarité active. Plus largement, le Cese souhaite également promouvoir un droit à la formation et à la qualification pour tous, assorti d'une allocation. Ce nouveau droit garantirait en outre une couverture sociale limitant les cas de rupture de droits.

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



AFFAIRES INTERNATIONALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

LA PRÉPARATION DE RIO 2 S'ACTIVE

Les gouvernements du monde entier se sont donné rendez-vous à partir de mercredi à la conférence de l'ONU sur le développement durable Rio+20, en quête d'un consensus pour sauver la planète qui se dégrade à grande vitesse. Dilma Rousseff, la présidente du Brésil, pays hôte de la conférence, a appelé « tous les pays du monde à s'engager » dans l'obtention d'un accord qui réponde aux besoins environnementaux

et sociaux de la planète, malgré le contexte de crise internationale, lors de l'inauguration du pavillon brésilien du sommet. Rio+20 va durer dix jours et sera la plus grande conférence de l'ONU déjà réalisée, avec plus de 50 000 participants, entre représentants des gouvernements, de la société civile et du secteur industriel, a indiqué l'ONU. Des ministres du monde entier consacreront les trois prochains jours à définir un accord en discussion depuis des mois. Un tiers seulement des propositions a fait l'objet d'un consensus. L'ONU n'écarte pas que les négociations aillent jusqu'au sommet officiel des chefs d'État et de gouvernement du 20 au 22 juin. Parmi les plus de cent présidents et chefs de gouvernement viendront le français François Hollande, le premier ministre chinois Ben Jiabao, mais il y aura aussi de grands absents comme le président américain Barack Obama ou la chancelière allemande, Angela Merkel, dont le pays est traditionnellement engagé dans l'environnement. De récentes études montrent que le monde a besoin de solutions urgentes. D'après les chiffres de l'ONU, la demande mondiale d'aliments augmentera de 50 % d'ici à 2030 et celle d'énergie de 45 % dans un contexte de hausse des inégalités sociales, de manque d'eau et d'élévation de la température du globe dont les ressources naturelles s'épuisent. Les pays sont tous d'accord sur le fait que le sommet est crucial pour l'avenir de la planète. Mais sous couvert de l'anonymat, les délégations ont exprimé leurs doutes sur la possibilité d'arriver à un consensus au moment où de nombreux gouvernements sont confrontés à la crise économique. Rio+20 veut obtenir un pacte mondial pour mettre en place une transition vers une économie « plus verte » et capable d'éradiquer la pauvreté. Le sommet devra définir quel sera l'organisme responsable de ces changements.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

L' UNASUR ADOPTE LA DÉCLARATION DE BOGOTA

Les ministres des Affaires étrangères de l'UNASUR ont adopté la Déclaration de Bogota au terme d'une réunion dans la capitale colombienne. Il s'agit d'un document complémentaire du Traité constitutif et du budget annuel de fonctionnement de ce bloc régional. Les ministres ont confirmé leur appui aux " initiatives communes " à travers lesquelles l'UNASUR soutiendra des projets communautaires permettant que les citoyens bénéficient de l'intégration. Un fond de 750 000 dollars sera alloué à cette initiative pour son financement ce qui de l'avis des ministres, est le reflet de l'engagement de construire une identité sud-américaine. Ils ont décidé aussi de soumettre à la considération des chefs d'état ou de gouvernement des projets visant à renforcer les institutions de ce bloc régional dont la création d'un Conseil Sectoriel pour renforcer la coopération en matière de sécurité publique et de justice, ainsi que pour coordonner des actions contre le crime organisé. La création d'un Conseil électoral a également été proposée. Il devra jouer un rôle important dans le renforcement de la démocratie, la souveraineté, la promotion de la participation, l'indépendance et l'autonomie des autorités électORALES.

MENSONGES ET CONTRADICTIONS DE FABIUS SUR LA SYRIE**Par Louis Denghien, le 13 juin 2012 sur le site INFO SYRIE**

Au Quai d'Orsay, le changement c'est pas vraiment maintenant... Le nouvel Alain Juppé, Laurent Fabius, tenait conférence de presse de mercredi après-midi. Pour dire sur la Syrie les mêmes choses et sur le même ton, que son prédécesseur au Quai d'Orsay : le gouvernement syrien est donc « un régime de massacreurs » qui a atteint « un degré supplémentaire » dans « l'horreur », et le pays se trouve en situation de « guerre civile » : « Lorsque massivement des groupes appartenant à un même peuple se déchirent et s'entretuent, si on n'appelle pas ça une guerre civile, alors on ne peut pas qualifier ce qui se passe ». Nous, on peut qualifier facilement ces déclarations de mensonges, et d'absurdité. Mensonges parce qu'il n'est pas vrai qu'il y ait une guerre civile aujourd'hui en Syrie : quelques milliers d'activistes armés, dont une proportion importante d'étrangers venus de tout l'arc musulman, et quelques dizaines de milliers de manifestants de rue (en comptant les enfants) ça ne représente pas une moitié, ni même un tiers, ni même un quart d'une population de 23 millions d'âmes : c'est d'ailleurs ce que vient de reconnaître implicitement le secrétaire général de l'OTAN Anders Fogh Rasmussen (voir notre article « Le patron de l'OTAN n'est pas sûr de la réalité d'une guerre civile en Syrie », mis en ligne le 13 juin). Parce que l'« horreur » stigmatisée par Fabius, elle a largement été assurée par les égorgeurs islamistes qui constituent le gros des effectifs de la rébellion, par les épurateurs de chrétiens, d'alaorites et de sunnites patriotes de Homs, par les poseurs de bombes de Damas et d'Alep, par les commandos qui chaque jour abattent dans le dos des militaires et des notables, du professeur au sportif en passant par les « fils de » (du Grand mufti de Syrie, par exemple). Absurdité, parce que dans une même conférence de presse l'ami de BHL dit que le régime massacre son peuple, et que celui-ci est déchiré une guerre civile. Auquel cas, la France de Fabius/Hollande doit préparer des sanctions pas seulement pour Bachar et ses amis, mais aussi pour tous les « groupes » qui les soutiennent. En parlant de guerre civile, Fabius et ses semblables de droite et de gauche ne semblent pas se rendre compte qu'ils infirment la thèse rabâchée par eux depuis un an, celle d'un pouvoir isolé face à son peuple, et seulement appuyé par une communauté minoritaire et une garde prétorienne. Mais nous sommes conscients qu'il est déraisonnable d'exiger logique et honnêteté intellectuelle à des dirigeants français sous influence. Bien sûr, Fabius prépare un train de sanctions visant l'entourage du président Bachar mais aussi des personnalités militaires, qu'il a menacées de poursuites pénales dans un avenir – et pour cause – non précisé. Laurent Fabius remplace Alain Juppé et Bernard-Henri Lévy est toujours aux commandes intellectuelles de la diplomatie arabe française (!) Sauf que tout ce petit monde sioniste-atlantiste brasse de l'air plutôt qu'il n'impulse une direction aux événements. Comme son prédécesseur, Fabius va organiser un raout diplomatique parisien anti-syrien en juillet, avec ses patrons américains et ses pantins syriens du CNS. Et comme ses prédécesseurs, ce sommet n'accouchera que d'incantations et de sanctions nouvelles, qui n'abattront évidemment pas le régime, si elles gênent la population. Il ne faut donc pas s'alarmer plus que ça des postures de Fabius. En France, l'alternance diplomatique se fait sous le signe de la continuité dans l'aveuglement et la soumission à Washington. Et Fabius, en parfait clone de Juppé, échouera à influencer sur le destin syrien.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

Les Bourses asiatiques évoluent en ordre dispersé ce mercredi matin, malgré le rebond de la veille à Wall Street (+1,3% pour le DJIA, +1,2% pour le Nasdaq). A Tokyo, l'indice Nikkei gagne 0,6% à Tokyo peu avant la clôture, tandis que Hong Kong avance de 0,4%, le Shanghai Composite progresse de 1%, et que Taiwan et Séoul montent d'environ 0,3%. De son côté, Sydney recule de 0,3%, Singapour cède 0,4% et Bombay (indice BSE Sensex) est proche de l'équilibre (+0,07%).

AMÉRIQUE

Wall Street évoluait en baisse mercredi dans un marché sans grande inspiration, concentré sur le scrutin crucial en Grèce dimanche: le Dow Jones cédait 0,15% et le Nasdaq 0,03%. Vers 16H15 GMT, le Dow Jones Industrial Average perdait 18,58 points à 12.555,22 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, 0,82 point à 2.842,25 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 reculait de 0,15% (1,94 point) à 1.322,24 points. La Bourse de New York n'a pas cessé d'évoluer autour du point d'équilibre depuis l'ouverture, incertaine.

EUROPE

La Bourse de Paris a terminé en baisse mercredi (-0,55%), dans un marché toujours affecté par les incertitudes sur la zone euro et également déprimé par de mauvais chiffres américains. A la clôture, l'indice CAC 40 a lâché 16,87 points à 3.030,04 points, dans un volume d'échanges peu étoffé de 2,95 milliards d'euros. A Francfort, le Dax a reculé de 0,14%, et à Londres, le Footsie a grignoté 0,18%, alors que l'Eurostoxx 50 a terminé sur une note stable.

CHANGE

L'euro progressait mercredi face à un dollar affaibli par des indicateurs américains décevants, mais son rebond restait freiné par des doutes grandissant sur l'efficacité du plan d'aide européen aux banques espagnoles et alors que se rapproche le scrutin législatif en Grèce. Vers 16H00 GMT, l'euro valait 1,2592 dollar contre 1,2502 dollar mardi à 21H00 GMT. L'euro progressait également face au yen, à 99,91 yens contre 99,44 yens mardi. Le dollar perdait du terrain face à la devise nippone à 79,35 yens contre 79,52 yens la veille. Le billet vert accusait un léger accès de faiblesse après l'annonce d'un recul plus fort que prévu des prix à la production et la baisse inquiétante des ventes de détails aux États-Unis en mai. Vers 16H00 GMT, la livre britannique baissait face à l'euro, à 80,95 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,5553 dollar. La devise helvétique restait stable face à l'euro à 1,2008 franc suisse pour un euro, et gagnait du terrain face au billet vert à 0,9535 franc suisse

pour un dollar. L'once d'or a terminé 1.619,50 dollars au fixing du soir contre 1.603,50 dollars mardi. La devise chinoise a fini à 6,3689 yuans pour un dollar contre 6,3705 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours pétroliers évoluent peu mercredi après l'annonce d'une baisse des stocks de brut la semaine dernière aux États-Unis. Sur le NYMEX, le brut perd 0,3% à 83 dollars, peu changé par rapport au début de la matinée. Le baril de Brent londonien est quant à lui en hausse de 0,4% à 97,6 dollars. Les stocks américains de pétrole brut ont diminué de 200.000 barils la semaine dernière. Les stocks d'essence ont quant à eux chuté de 1,7 million de barils. Les réserves de produits distillés, qui incluent le fioul domestique, ont diminué de 100.000 barils.

PRÉPARÉE PAR VALENTIN FÉLIX



MANAGEMENT ET DROIT

GESTION ÉCONOMIQUE : L'ÉCONOMIE OUVERTE

Une économie ouverte est une économie autorisant (toujours plus ou moins) librement le commerce international avec les autres pays, un coefficient d'ouverture de chaque économie nationale (rapportant les importations et les exportations d'un pays à son PIB – Produit Intérieur Brut) pouvant donner la mesure de cette ouverture. Par opposition, une économie dite « fermée » réalise peu d'échanges avec les autres pays. Tel était par exemple le cas, avant la chute du mur de Berlin, des pays de l'ancien « Bloc de l'Est » (URSS, etc.). Dans le contexte de la mondialisation, une ouverture croissante de toutes les économies nationales est à l'œuvre depuis de nombreuses années, et partant la dépendance croissante de nombreuses économies à la conjoncture mondiale, ainsi qu'une sensibilité accrue aux mouvements internationaux de prix. Il semble cependant démontré que l'ouverture d'une économie nationale est en général favorable à sa croissance économique. Structurellement, l'ouverture commerciale semble d'autre part proportionnelle à la taille (population et dimension) d'une économie nationale. Ainsi l'étendue de la demande interne (taille du marché national) permet de concilier diversification de la production et compétitivité, le recours à l'échange international s'en trouvant réduit. De même et a priori, plus l'étendue géographique d'un pays est vaste, plus il y a de chances pour que ses ressources minérales et énergétiques soient importantes, ce qui rend moins impératif l'échange international. Ces données structurelles semblent s'appliquer au degré d'ouverture de différents pays du monde. Ainsi le pourcentage des exportations rapportées au PIB est-il en 2008 d'environ 15 % pour les États-Unis, 30 % pour le Royaume-Uni et pour la France, 70 % pour les Pays-Bas, ou encore 87 % pour la Belgique. Ce ratio (équivalent du « coefficient d'ouverture », puisque exportations et importations suivent à long terme la même évolution) présente cependant un biais de construction, son numérateur comptant des chiffres d'affaires (exportations) et son dénominateur des valeurs ajoutées (le PIB). Ainsi certains pays asiatiques, qui ont certes des économies « ouvertes », présentent-ils occasionnellement des ratio exportations/PIB supérieurs à 100 % (Hong Kong, Malaisie, etc.).

CAMPAGNE ÉLECTORALE, BLOG ET COMPTE DE CAMPAGNE

Le 10 janvier dernier, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (jugement n°1108693) a donné une indication supplémentaire sur les conditions dans lesquelles un candidat peut utiliser son blog pour présenter favorablement sa campagne. Le critère utilisé par le tribunal est celui d'informations généralistes ou non. En un mot, si le blog est un site d'informations généralistes, celui-ci est assimilé à un organe de presse disposant de la liberté de ses prises de position politiques: « aucune disposition législative ou réglementaire n'interdit ou ne limite les prises de position politiques de la presse dans les campagnes électorales », « les organes de presse sont ainsi libres de prendre position en faveur de l'un ou l'autre des candidats sans que ces prises de position constituent des actes de propagande en faveur du candidat qui en bénéficie ». Si, au contraire, ces informations ne sont pas généralistes, les prises de position qu'il abrite devront être assimilées à des procédés de publicité commerciale au sens de l'article L52-1 du code électoral. Attention cependant, la frontière entre animation d'un blog informatif et propagande électorale est assez ténue. L'existence parallèle d'un autre blog dédié cette fois exclusivement à la campagne électorale et intégré dans le compte de campagne, est de nature à plaider en faveur du caractère informatif du blog litigieux.

LOI EVIN ET RESPONSABILITÉ DE LA COLLECTIVITÉ LOCALE

Un récent arrêt (CE 30 décembre 2011, n° 330959 aux Tables), le Conseil d'État a rappelé que l'autorité territoriale a l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et morale de ses agents. En particulier, il lui appartient de veiller au respect de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif. A défaut elle commet une faute de service de nature à engager sa responsabilité: « l'agent qui fait valoir que l'exposition au tabagisme passif sur son lieu de travail serait à l'origine de ses problèmes de santé, mais dont l'affection ne peut être prise en charge au titre de la législation sur les maladies professionnelles dès lors qu'il n'est pas établi qu'elle serait essentiellement et directement causée par le travail habituel de l'intéressé, peut néanmoins rechercher la responsabilité de sa collectivité en excipant de la méconnaissance fautive par cette dernière de ses obligations ». Dans cette affaire, l'affection cancéreuse dont était affectée le requérant n'était pas au nombre des maladies désignées dans un des tableaux de maladies professionnelles. Ainsi, sa pathologie ne pouvait être reconnue comme d'origine professionnelle que s'il était établi qu'elle avait été essentiellement et directement causée par le travail habituel de l'agent au sein des services du département, ce qui, en l'espèce, n'était pas établi. Il reste que si le cancer du requérant n'a pas été reconnu comme une maladie professionnelle, la collectivité a été reconnue responsable pour ne pas avoir fait respecter la loi Evin. Attention aux collectivités territoriales: votre responsabilité peut être engagée si l'un de vos agents non fumeurs développent un cancer des poumons et que vous n'avez pas su faire respecter l'interdiction de fumer dans les locaux collectifs. D'une manière plus large, il s'agit pour les collectivités de veiller à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et morale de ses agents, faute de quoi leur responsabilité sera engagée.

PRÉPARÉE PAR ROMUALD MYRIAM



T TABLEAU DE BORD

LE SMIC:

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2012 à **9,22 €** soit **1398,37 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1654,37 € brut mensuel** dont 254€ de prime BINO.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

POPULATION

POPULATION:2010: 407 205 habitants

OFFRE

PIB 2010 : 8,9

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

DEMANDE

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3

TOTAL : 11,4

PRIX

AVRIL 2012 : 1,9% SUR UN AN (1,6 % SUR UN AN EN MARS)

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN AVRIL : 64.610

OFFRE D'EMPLOI EN AVRIL :NC

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;
FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**
COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

Directeur ADMINISTRATIF: ELUTHER JEAN PAUL

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info